

Les zones agricoles :

1

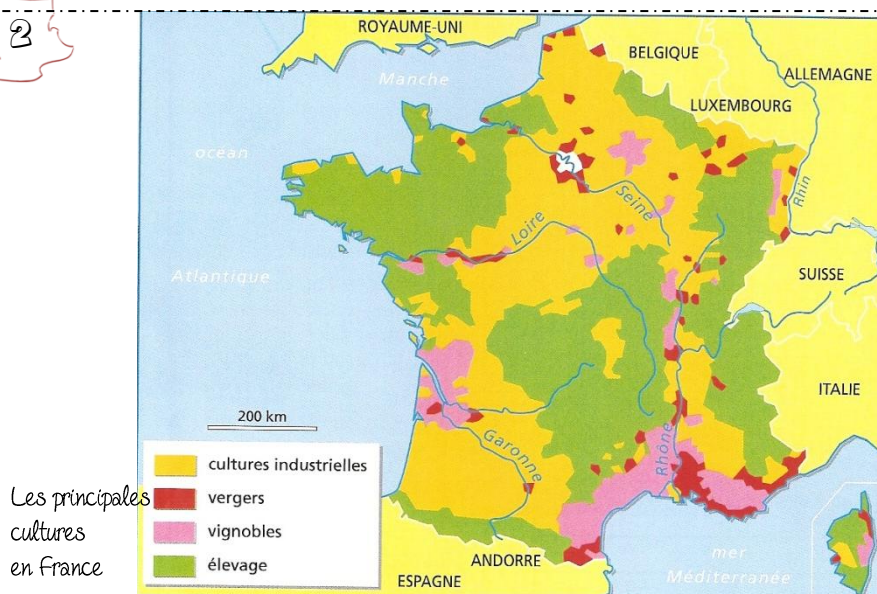
Des campagnes spécialisées

La diversité du climat et du relief en France explique la grande variété de productions agricoles que l'on peut y rencontrer.

- Le Bassin Parisien et les plaines du Nord sont des régions de grandes cultures céréalières (blé, maïs) et de betterave à sucre.
- L'Ouest de la France est une région d'élevage de bovins pour la production de lait et de viande, d'élevage de volailles hors-sol et de porcs dans des bâtiments spécialisés.
- Les vallées irriguées du Rhône, de la Garonne, du Val de Loire et le Roussillon sont spécialisés dans la culture des fruits et légumes.
- Les régions où l'on cultive la vigne sont très diverses (Champagne, Bordeaux, Bourgogne, Val de Loire, Midi méditerranéen)

Les Ateliers Hachette CM2

2



4

Une France agricole en difficulté

Les exploitations agricoles traditionnelles, surtout dans le sud et l'est de la France sont en difficulté. Les petits agriculteurs, qui ne produisaient qu'à partir des terres héritées de leurs ancêtres, ne peuvent plus produire suffisamment pour faire face à la concurrence.

La disparition de certaines exploitations contribue au développement des forêts qui couvrent ¼ du territoire français et est la 2^{ème} plus étendue d'Europe.

D'après Les Ateliers Hachette CM2

3

Une France agricole prospère

La France est le premier pays agricole d'Europe et le deuxième exportateur mondial de produits agricoles derrière les Etats-Unis. Elle occupe les premières places européennes pour les productions de blé, de maïs, de betterave à sucre, de vin, de viande bovine et la production avicole. **Les rendements sont élevés**, la mécanisation généralisée, l'utilisation des engrais et pesticides très importante.

Les agriculteurs français ont souvent choisi de produire toujours plus, ce qui a amené trop de produits sur le marché et a fait baisser les prix agricoles. Aujourd'hui, les agriculteurs cherchent à développer la qualité (agriculture biologique) et se tournent vers de nouvelles activités comme le tourisme vert.

Les Ateliers Hachette CM2

<http://www.laclassedestef.fr>

Auteur : Sév411

Une zone agricole : la Normandie

5

L'agriculture dans le territoire régional

L'agriculture occupe 66% du territoire haut normand. Les terres labourables couvrent 574 000 ha, et les surfaces toujours en herbe couvrent 236 000 ha.

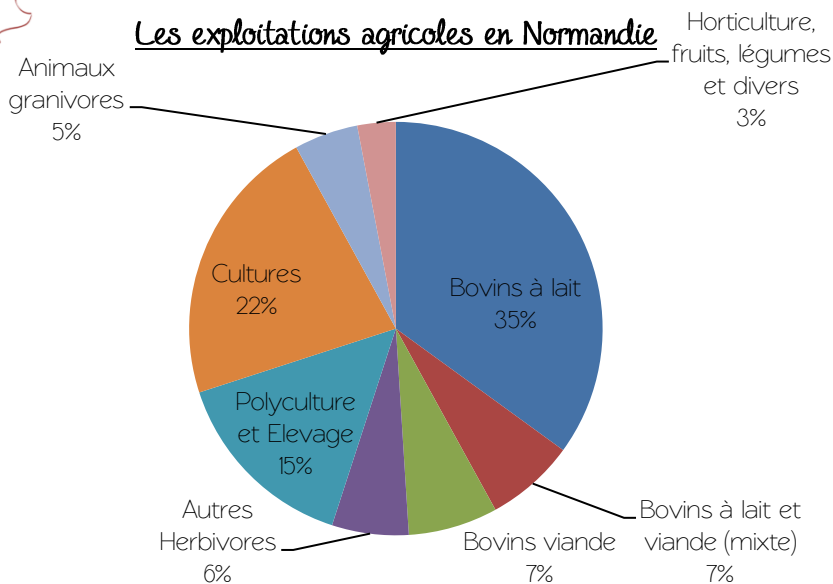
Le département de l'Eure, avec ses plateaux de limons profonds (Vexin, Plateau du Neubourg), est propice aux grandes cultures, une orientation choisie par près de 60% des exploitations du département.

Le département de la Seine Maritime, au relief plus accidenté avec le Pays de Bray et les nombreuses vallées qui entaillent les plateaux, est une terre d'élevage et de polyculture, près de 70% des exploitations ont des animaux, une activité associée aux grandes cultures pour la moitié d'entre elles.

MAAP de Haute-Normandie - Édition 2013

6

Les exploitations agricoles en Normandie



7

L'agriculture normande en quelques chiffres :

✚ **39 800 emplois (01.01.2011)**, c'est 3,1 % de l'emploi total de la Normandie (2,4 % en France métropolitaine)

✚ **35 400 exploitations (2010)**

✚ **2 105 200 ha de surface agricole (2012)**, soit 70 % du territoire normand

✚ **Une production agricole de 4,5 milliards d'euros (Moyenne 2009/2010/2011)**

✚ **La Normandie est :**

- La 1^{ère} région productrice de fromages au lait de vache, de beurre et de crème,
- La 1^{ère} région productrice de lin textile ,
- La 1^{ère} région productrice de pommes à cidre et de produits cidricoles,
- La 1^{ère} région en nombre de chevaux (élevage),
- Le 1^{er} bassin national de production d'huîtres ,
- Près de la moitié de la production nationale de moules de bouchot
- De nombreux débouchés non alimentaires (fibre textile, huile, diester, éthanol...)

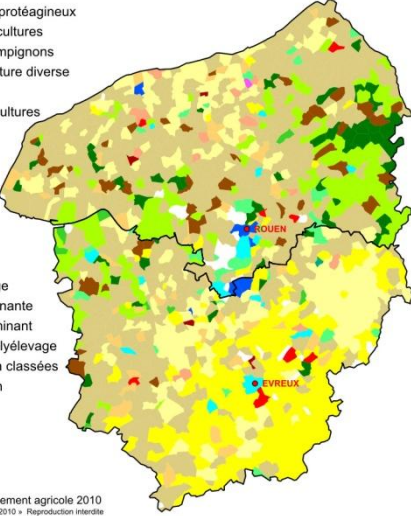
Sources : Chambre régionale d'agriculture de Normandie ; Agreste - Recensement agricole ; Insee - Estimations d'emploi

Une zone agricole: la Normandie

8

Répartitions agricoles en Haute et Basse Normandie

- Céréales et oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Légumes et champignons
- Fleurs et horticulture diverse
- Viticulture
- Fruits et autres cultures permanentes
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Ovins, caprins
- Polyélevage d'herbivores
- Porcins
- Aviculture
- Autre polyélevage
- Polyculture dominante
- Polyélevage dominant
- Polyculture et polyélevage
- Exploitations non classées
- Sans exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
GEOFLAR Copyright © IGN - Paris - 2010 - Reproduction interdite

LA CARTE AGRICOLE DE LA BASSE-NORMANDIE

- FORÊT
- BOCAGE ÉLEVAGE LAIT VIANDE
- MARAÎCHAGE ET VERGER
- GRANDES CULTURES
- MARAIS ET POLDERS
- AGGLOMÉRATIONS



Sources : Chambres d'Agriculture de Normandie - 1998
Rédaction : Atelier de Cartographie de la Région Basse-Normandie - Juin 1998

9 La Normandie, en regroupant les deux régions, abrite 895 exploitations biologiques en 2010 sur 42172ha. La diversité agronomique des terres normandes, l'évolution différente de la spécialisation des systèmes d'exploitation a entraîné des approches différentes de l'agriculture biologique sur les deux régions. La Haute-Normandie est plutôt une terre de céréales et de grandes cultures, ainsi qu'une terre d'élevage laitier. Historiquement plus centrée sur son développement économique et portuaire, elle connaît un développement de la bio relativement timide bien que très dynamique.

La Basse-Normandie a su tirer partie de ses richesses agro-alimentaires. La région Basse-Normandie a conservé une culture de la vente directe en agriculture, et a bénéficié des mouvements de conversion vers la bio.

Si, de 1992 à 1996, peu d'agriculteurs se sont engagés à la bio, un fort vent de conversion a soufflé dans les campagnes à partir de 1996.

Source: Réseau Bio Normand - Observatoire normand de l'agriculture bio

10

L'agriculture biologique en Basse-Normandie, c'est: 739 producteurs bio sur une surface de 36 150 hectares en bio ou en conversion, soit 2,9 % de la surface agricole bas-normande (3,09 % au niveau national),

la 10e région française par le nombre d'exploitations conduites selon le mode biologique,

la 3e région française par la taille de son troupeau de vaches laitières en production biologique et 5e pour son cheptel bovin allaitant,

avant tout, des élevages bovins, puis céréales, maraîchage et fruits (pommes à cidre).

Source Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique (2010)

L'agriculture biologique en Haute-Normandie, c'est: 156 agriculteurs biologiques sur 6022 ha (bio ou en conversion), en 2010 soit 0,8% de la surface agricole de la région.

+44% en nombre d'exploitations +32% en surface agricole

Source Observatoire Normand de l'Agriculture Biologique (2010)